

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 8 SEPTEMBRE 2008 A 20 h 30**

**Présents :** M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD.

**Excusée :** N. FAUCOND,

**Secrétaire de séance :** P. ANGIBAUD

**Convocation :** 26 août 2008



**INTERVENTION DE MONSIEUR STÉPHAN BEAUGÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL**

Monsieur Beaugé présente les missions du Conseil Général et les actions menées notamment sur le Canton de Saint Philbert de Grand Lieu.

**RENTRÉE SCOLAIRE**

Madame Gisèle Vaillant, adjointe aux affaires scolaires fait le point sur la rentrée de septembre 2008.

Rappel 2007

- Groupe Scolaire Gaston Chaissac :	177	171
- Ecole Privée Saint Joseph :	<u>140</u>	<u>139</u>
	317	310

soit une progression de 2.25 %.

- Restaurant scolaire : 270 rationnaires inscrits pour une présence de 200 enfants/midi répartis en 2 services. Pour mémoire en juin 2008 il y avait 272 rationnaires inscrits.
- Accueil Périscolaire : 118 enfants pré-inscrits à ce service. La fréquentation pour les premiers jours oscille entre 30 et 45 enfants.
- Transports Scolaires :
  - Primaire : 40 enfants inscrits, deux cars pour le service du matin, 1 seul le soir. Un service taxi pour 2 enfants scolarisés à Legé.
  - Secondaire : 107 élèves à destination des collèges de Saint Philbert répartis dans 3 cars différents.
  - Lycée : 20 élèves transportés à destination des lycées de Machecoul.

La rentrée s'est bien déroulée et n'a pas soulevé de problèmes majeurs au niveau des services. La nouvelle organisation du temps scolaire sur quatre jours n'impactant que les horaires du midi pour le personnel communal.

Par contre, les sorties et entrées décalées des maternelles et primaires sur le temps du midi posent problème au niveau des parents des élèves externes.

Un dénombrement des familles concernées est en cours dans les deux écoles pour connaître le nombre d'enfants.

.../...

## **CONSULTATIONS IMPRIMEURS**

Monsieur Samuel Delaunay, adjoint à l'information, présente à l'assemblée les résultats de la consultation pour la réalisation des bulletins d'information municipale. Sept entreprises ont été consultées par courrier en date du 11 juillet 2008. La date limite de remise des prix était fixée au 22 août à 17 heures. Quatre offres ont été remises dans les délais et ont été examinées par la commission d'appel d'offres du 25 août 2008. Sous réserve de l'avis de la commission d'information, la commission d'appel d'offres a proposé de retenir l'Imprimerie du Bocage 85170 Les Lucs sur Boulogne en raison du coût et de la qualité des modèles présentés.

La commission d'information a confirmé ce choix.

Monsieur Delaunay propose au Conseil municipal de confier la confection du bulletin municipal à l'Imprimerie du Bocage pour un coût de 4 580,00 €H.T. à raison de 4 parutions de 16 pages en quadrichromie. A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de l'imprimerie du bocage.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### Journée de solidarité :

Le lundi de pentecôte n'étant plus considéré comme une date obligatoire, il convient de fixer les règles pour l'accomplissement de cette journée de travail supplémentaire. La commission du personnel propose les modalités suivantes :

- Agents à temps complet ou à temps non complet avec horaires fixes : travail un jour de RTT ou de récupération.
- Agents à temps non complet avec des horaires hebdomadaires non régulier (personnel des écoles, accueil périscolaire et restaurant scolaire) : travail un jour supplémentaire soit la veille de la rentrée scolaire soit le lendemain de la sortie.

Ces modalités s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'ensemble des agents stagiaires, titulaires et non titulaires et ce au prorata du temps de travail, pour les agents à temps complet la durée de travail étant fixée à 7 heures/jour.

Ces propositions devront être avalisées par le Comité Technique Paritaire.

Le Conseil municipal approuve la proposition présentée et demande qu'elle soit transmise au Comité technique paritaire pour avis.

### Service minimum à l'école

Madame le Maire présente les dispositions de la loi instaurant l'accueil des enfants à l'école en cas de grève.

La Commune doit assurer l'accueil dès lors que 25 % des enseignants sont en grève. Le préavis de grève doit être déposé 48 heures ouvrées avant la cessation de travail. Pour l'école privée, l'OGEC est responsable de l'organisation du service.

En cas de grève à l'école Gaston Chaissac il pourrait être envisagé :

- l'utilisation des locaux du périscolaire,
- l'intervention des agents habituellement en surveillance de cours sous la responsabilité d'un agent du périscolaire.

Au préalable, les familles devront inscrire leurs enfants en Mairie.

Après discussion, certains élus s'interrogent sur la possibilité d'accueillir les enfants dans les classes, dans un premier temps, il est décidé de faire un essai à l'accueil périscolaire et d'en tirer le bilan.

.../...

## Horaires écoles

Les sorties étant décalées, des familles d'enfants externes ayant 1 enfant en maternelle et 1 enfant en primaire sont obligées de faire 2 trajets à ½ heure d'écart.

Il a été demandé aux Directrices des écoles de recenser les familles concernées.

En fonction du nombre de familles et après concertation avec les écoles des propositions d'amélioration seront étudiées.

## ATSEM

Une rencontre a eu lieu le 26 août dernier avec les ATSEM pour faire le point. Il a été décidé d'attribuer 3 heures de ménage supplémentaires pour un nettoyage complet de la salle de repos à chaque fin de demi-trimestre (novembre, Noël, février et avril).

## Restaurant scolaire

Un recrutement est à prévoir pour le remplacement de Michèle MORISSON qui part en retraite à la fin de l'année 2008.

Céline BRUNET : Madame BRUNET a été nommée stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008, elle est chargée de la comptabilité.

## **QUARTIER LE PATUREAU**

Madame le Maire informe l'assemblée de la mise à l'enquête publique de la modification du PLU, du règlement de la zone 1 AUh, du 15 septembre au 16 octobre prochain.

D'autre part, il serait souhaitable de créer un groupe de travail pour mener à bien ce projet.

Le Conseil municipal désigne :

Mesdames Marie-Josèphe Dupont, Fabienne Esmangart de Bournonville, Messieurs Frédéric Launay, Marc Chiffolleau, Florent Cortet et Olivier Naud au sein de ce groupe de travail.

## **PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX**

Madame Fabienne Esmangart, adjointe responsable de la voirie présente à l'assemblée deux projets de conventions pour des participations voirie et réseaux.

La Priaudière :

Le projet de construction d'une maison d'habitation déposé par Monsieur Alain Chiron au lieudit la Priaudière nécessite la construction de 24 mètres de réseau eaux pluviales en bordure de la voie communale. Ces travaux ont été estimés à 5 000 € TTC.

Le Conseil municipal approuve le projet de convention à passer avec le pétitionnaire, la totalité des travaux étant à imputer à cette demande.

La Freudière :

Par délibération du 18 octobre 2004 n° 07.10.2004, le Conseil municipal avait instauré une participation voies et réseaux pour la viabilisation de la parcelle ZX n° 42 appartenant à Madame Jocelyne Sorin.

.../...

Ce projet n'avait pas abouti à ce jour. L'intéressée a demandé la réactualisation de la PVR et a déposé 3 certificats d'urbanisme récemment. Les services de l'équipement ont repris leur estimation et la Participation Voies et Réseaux s'élève à 31 117,68 € TTC. Le Conseil municipal approuve le projet de convention et charge le Maire ou un adjoint de la signer.

Information :

- Office Municipal : Assemblée Générale le vendredi 19 septembre 2008 à 19 h 30 à la salle Henri IV.
- Réunion municipale d'information : pas en 2008, les dossiers et projets ne sont pas assez élaborés.
- Vœux du Maire : Dimanche 11 janvier 2009 à 11 h 00 à la Salle Henri IV.
- La Fête du Sport de la Communauté de Communes de Grand Lieu aura lieu dimanche 14 septembre 2008 au Grand 9.
- Journée du Patrimoine : Exposition sur le manoir de la Touche à l'Espace Jean de la Fontaine. Inauguration ⇒ samedi 20 septembre à 11 h 00.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 13 OCTOBRE 2008 à 20 H 30**